

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT

DAÏRA DE TISSEMSILT

COMMUNE DE TISSEMSILT

NIF : 092438019012731

MISE EN DEMEURE N°02

Conformément aux dispositions de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles
Conformément aux dispositions du décret générales relatives aux marchés publics et
présidentiel 15-247 du 02 Dhou el Hidja 1436 correspond au 16 Septembre 2015 portant
réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

le 13/11/2025 La Voie D'Algérie et الرائد apparu à 01N° - Suite à la **mise en demeure**
adressée à l'entreprise **KADJAR AHMED** pour respecter le plan des repas quotidiens
et fournir les produits alimentaires (fournir de veau, poulet et oeufs suivant le plan
alimentaire hebdomadaire propose selon Annexe 2 de l'Arrêté interministériel
du:27/09/2022) fixant le cout du repas servi aux élèves au niveau des cantines scolaires.

Monsieur L'inspecteur de la restauration scolaire Suite à la correspondance de -
relative à non- approvisionnement en viande de /11/2025 191^{re} circonscription- en date du:
veau et son remplacement par la viande de poulet .

Monsieur L'inspecteur de la restauration scolaire Suite à la correspondance de -
relative à non- approvisionnement en viande de 1^{re} circonscription- en date du: 20/11/2025
poulet .

- L'entreprise **KADJAR AHMED** domiciliée à lotissement 13 lots et 07 extensions
n°03C Tissemsilt est **mise en demeure pour la 2^{eme} fois**, en cas de non-réponse à cette mise
en demeure, le président de l'APC sera contraint d'appliquer les mesures coercitives prévue
par la réglementation en vigueur.

LE PRESIDENT DE L'APC